



SIMAJE
du Pays de Lourdes

BUREAU SYNDICAL DU MERCREDI 22 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux mars, le Bureau Syndical, dûment convoqué le 16 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au Palais des Congrès à Lourdes en session ordinaire, sous la présidence de Thierry LAVIT, .

Étaient présents :

Thierry LAVIT, Jean-Marc BOYA, Denise CAPOU, Sylvie SILORET, Guy VERGES, Sandrine MAURA, Stéphane ARTIGUES, Philippe ERNANDEZ, Jean-Luc DOBIGNARD, Mohamed DILMI, Jeannine BORDE

Était représenté(e) :

Sylvie MAZUREK donne procuration à Stéphane ARTIGUES

Étaient excusé(e)s :

Gérard CLAVE, Marie-Henriette CABANNE

Secrétaire de séance : Sandrine MAURA

DÉLIBÉRATIONS

N° 1

TABLEAU THÉORIQUE DES EFFECTIFS 2023

Rapporteur : Thierry LAVIT

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Aussi, il est proposé au Bureau syndical la validation du Tableau théorique des effectifs 2023 du SIMAJE, tenant compte des éléments suivants :

Suppressions de postes :

- 1 poste à temps complet appartenant au cadre d'emplois des Attachés, qui avait été créé afin de procéder au recrutement du Chargé de coopération Convention Territoriale Globale, agent finalement recruté par la ville de Lourdes avec participation financière du SIMAJE

- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 31h30 hebdomadaires non attribué.

Suite à des départs en retraite courant 2022 :

- 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet

- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 20h hebdomadaires

- 1 poste d'Adjoint technique à 32h hebdomadaires

- 1 poste d'Adjoint technique à 20h hebdomadaires
- 1 poste d'Adjoint d'animation à 33h hebdomadaires
- 1 poste d'Adjoint d'animation à 8h hebdomadaires.

Suite à mutation courant 2022 :

- 1 poste d'animateur à temps complet.

Créations de postes :

1) - Dans le cadre de changements de filière d'agents :

- De la filière sociale à la filière animation : 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet

- De la filière technique à la filière animation : 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet.

Les grades ainsi inoccupés seront supprimés après nomination des agents.

2) - En prévision d'un départ à la retraite, création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à 30 heures hebdomadaires.

Le nombre des emplois théoriques des effectifs titulaires et stagiaires du SIMAJE pour 2023 est fixé à 129 agents, dont 103 emplois à temps complet et 26 emplois à temps non complet. Le nombre de contractuels sur emplois permanents demeure à 2.

Après avis du Comité Social Territorial du 21 mars 2023

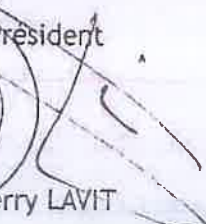
Les membres du Bureau Syndical, à l'unanimité :

1°) adoptent le rapport présenté,

2°) approuvent le Tableau théorique des effectifs titulaires et stagiaires 2023 du SIMAJE, fixant à 129 le nombre d'emplois total dont 103 emplois à temps complet et 26 emplois à temps non complet, étant précisé que le nombre de contractuels sur emplois permanents demeure à 2,

3°) précisent que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget,

4°) autorisent Monsieur le Président à signer tous documents afférents à la présente délibération.


 SIMAJE - Le Président
 Thierry LAVIT


 SIMAJE
 La secrétaire
 Sandrine MAURA

TABLEAU THEORIQUE DES EFFECTIFS 2023 : AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES

Grades	Effectifs budgétaires 2023	Effectifs pourvus au 22.03.2023
Emplois permanents à temps complet		
SECTEUR ADMINISTRATIF		
Attaché :	2	2
Rédacteur Principal de 1ère classe :	2	1
Rédacteur Principal de 2ème classe :	1	1
Adjoint Administratif principal de 1ère classe :	3	3
Adjoint Administratif principal de 2ème classe :	4	4
SECTEUR TECHNIQUE		
Ingénieur principal :	1	1
Technicien principal de 1ère classe :	1	1
Technicien principal de 2ème classe :	1	1
Agent de maîtrise principal :	3	3
Agent de maîtrise :	1	1
Adjoint technique principal de 1ère classe :	5	5
Adjoint technique principal de 2ème classe :	6	6
Adjoint technique territorial :	17	17
SECTEUR SPORTIF		
Conseiller des APS :	1	1
Educateur des APS Principal de 1ère classe :	5	5
SECTEUR SOCIAL		
Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle :	1	1
AISEM Principal de 1ère classe :	12	12
AISEM Principal de 2ème classe :		
SECTEUR ANIMATION		
Animatex :	1	1
Adjoint d'animation principal de 1ère classe :	6	4
Adjoint d'animation principal de 2ème classe :	6	6
Adjoint d'animation :	23	22
AUTRE		
Cadre d'emploi des Puéricultrices ou des Educateurs de jeunes enfants :	1	0
TOTAL	103	98

Emplois permanents à temps non complet		
SECTEUR ADMINISTRATIF		
Adjoint administratif principal de 2ème classe		
TNC 30h	1	0
Adjoint administratif territorial		
TNC 30h	1	1
SECTEUR TECHNIQUE		
Adjoint technique principal de 1ère classe		
TNC 21h30	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		
TNC 29h	1	1
TNC 30h	1	1
Adjoint technique territorial:		
TNC 18 h	1	1
TNC 25 h	2	2
TNC 28h	1	1
TNC 30 h	1	1
TNC 32 h	2	2
SECTEUR SOCIAL		
ATSEM Principal de 1ère classe :		
TNC 31h	1	1
TNC 32h	1	1
ATSEM Principal de 2ème classe :		
TNC 30h	8	6
SECTEUR ANIMATION		
Adjoint d'animation principal de 2ème classe		
TNC 30h	1	1
Adjoint d'animation principal de 1ère classe classe		
TNC 31h30	1	1
Adjoint d'animation territorial		
TNC 29h	1	1
TNC 33 H	1	1
TOTAL	26	23
TOTAL GENERAL	129	121

TABLEAU DES EFFECTIFS : AGENTS CONTRACTUELS

Emplois pourvus à temps complet sur des emplois permanents		
Animateur en CDI de droit public	1	
Animateur principal 2ème classe en CDI de droit public	1	